Ami du Clergé du 23-30 septembre 1937

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Pour la fête du Saint Rosaire. — Le rosaire, synthèse vivante du christianisme, 449.
Le mot du Pasteur. — XLIX. L'Eucharistie *(suite)* : leçon d'humilité et de charité, 451.
Les Saints Patrons. — *S. François d'Assise, Patron de l'Action catholique* : Un précurseur, 452.
Sujets de circonstance. — La J. O. C., 454. — *Sur le Denier du Culte* : Obligation d'y contribuer, 455. — *La Propagation de la Foi* : Son origine et ses caractères, 456. — *La Sainte Enfance* : Son excellence et ses avantages, 458. — *L'Œuvre des Tabernacles* : Ses gloires et ses besoins, 459.
Pour prêcher sur l'Histoire Sainte. — VI. L'Ancien et le Nouveau Testament, 461. — VII. Valeur historique de la Bible, 462.

POUR LA FETE DU SAINT ROSAIRE

LE ROSAIRE, SYNTHÈSE VIVANTE DU CHRISTIANISME

Flores mei, fructus honoris et honestatis.

Mes fleurs produisent des fruits de gloire et de richesse.

(Eccli., XXIV, 23).

Mes frères,

C'est aujourd'hui la fête du Saint Rosaire. Fête triomphale, s'il en est, en raison des souvenirs qu'elle évoque, comme des espérances qu'elle légitime.

Quelle est la nature de cette grande dévotion, chère à tous les cœurs chrétiens et que la Vierge de Lourdes elle-même a si instamment recommandée dans ses apparitions ? En d'autres termes, quel est ce qu'on pourrait appeler le *génie du Rosaire ?*

Voilà ce que je voudrais vous dire ce soir, sûr de répondre par là aux vœux de votre piété, et trop heureux si mes paroles accroissent encore votre estime pour la grande dévotion mariale, trop heureux surtout si elles vous portent à la cultiver avec plus de ferveur pour en recueillir des fruits plus abondants et plus précieux : *fructus honoris et honestatis*.

Or, le génie du Rosaire peut se définir par ces simples mots : le Rosaire est *la synthèse vivante du christianisme en action*.

I

Tout d'abord, qu'est-ce que le Christianisme? Pas autre chose que l'élévation de l'homme à l'ordre surnaturel et divin.

Cette élévation, après la déchéance première, est l'œuvre du Christ. Il en est l'*alpha* et l'*oméga*, le principe et la fin. Il n'y a de salut qu'en lui ; c'est en lui que nous avons été comblés de toutes sortes de bénédictions. Verbe éternel, ayant tout reçu du Père par voie de génération, s'il épouse notre nature humaine dans l'étreinte de l'union hypostatique, c'est sans doute afin de pouvoir offrir à son Père la réparation nécessaire et accomplir l'immolation qui désarme sa justice ; mais c'est aussi pour en faire l'organe, l'instrument de son action salvatrice, le canal des richesses dont il possède la plénitude.

Que les âmes viennent donc à lui ! Qu'elles reçoivent sa grâce, et que, régénérées, devenues enfants de Dieu, elles s'élancent, unies au Christ dans sa vertu, vers le terme de leur destinée, vers cette gloire et cette béatitude où il règne et triomphe à jamais !

Il leur a ouvert la voie; il leur a tracé le chemin, par ses exemples autant que par ses enseignements; car il est leur exemplaire en tout, dans tous ses actes moraux, dans tous ses sentiments, dans tous ses états.

Mais si la Rédemption est l'œuvre du Christ, n'oublions pas qu'il n'a point été seul à l'accomplir. A ses côtés apparaît la Corédemptrice, dont le nom béni résonne avec tant de douceur dans tous les cœurs chrétiens : c'est la Vierge Marie. Car il a plu à Dieu de calquer le plan du relèvement sur la réalité de la déchéance, et Adam, qui a déterminé par sa faute la perte de sa postérité, y avait été entraîné par Eve, qui la première obéit aux suggestions de Satan. Aussi bien, si la réparation de la faute d'Adam appartient au Sauveur, la nouvelle Eve se trouvera auprès de lui pour réparer la défaillance de la première ; sa vie se déroulera sur un plan, inférieur sans doute, mais parallèle à la sienne, et avec lui, elle se présentera au culte des générations, dans la splendeur d'une sainteté immaculée.

C'est ce double idéal que le Rosaire remettra sous les yeux de notre pensée et de notre cœur ; c'est de ce double idéal qu'il va chercher à faire pénétrer les influences dans nos vies.

Comment y réussir ?

On s'imagine parfois que la vie est chose extérieure, qu'elle réside avant tout dans le mouvement au dehors, dans l'activité que perçoivent les sens. Erreur fatale, qui ne se formule pas, mais qui, influençant le cours de l'existence morale, la mène à tous les égarements et au gaspillage de toutes ses énergies ! Non, la vie n'est pas au dehors : elle est au dedans de nous. Elle est dans notre âme, principe de notre activité. Ce qui est vrai dans l'ordre physique, ne l'est pas moins dans l'ordre moral, et s'avère avec non moins d'évidence quand il s'agit de la vie morale divinisée qui est la vie chrétienne. C'est ce qui faisait dire au Christ : « Le règne de Dieu est au dedans de vous. » C'est là qu'est déposée la grâce ; là que règnent les vertus qui la canalisent dans la réalité de l'existence. Que l'âme leur prête son concours ; qu'elle s'enveloppe de ce grand silence, dont parle Bossuet, « où tout bruit cesse, où tout se tait, » et là, qu'elle contemple et qu'elle aime ; qu'elle contemple l'idéal entrevu, qu'elle s'excite à l'aimer et à le reproduire en elle; c'est l'une des exigences essentielles de la vie chrétienne et c'est l'œuvre de l'oraison mentale, de la méditation.

Aussi bien, est-ce à la méditation que le Rosaire nous convie.

Mais cette méditation de l'Idéal divin risquerait de laisser peu de traces en nous et son influence resterait forcément superficielle, si elle se bornait à une contemplation globale du mystère de Jésus et de Marie.

Ce mystère, qui ne le sait ? renferme des profondeurs insondables. C'est Dieu lui-même qui s'y révèle à nous, dans la magnificence de ses perfections adorables, avec sa puissance, sa majesté, sa miséri-

corde, sa grâce, son amour, sa vérité. Descendons dans ces abîmes de lumière, dont on ne peut fixer les proportions et dont S. Paul était impuissant à redire la longueur, la largeur, la sublimité et la profondeur ; cherchons à acquérir « cette science suréminente de la charité du Christ qui surpasse tout sentiment. »

C'est à nous enseigner cette science et à nous la faire vivre que le Rosaire va s'employer.

Nous prenant en quelque sorte par la main et sans perdre de vue la réalité de notre vie faite de joies, de souffrances et d'espoirs, il nous fait parcourir le chemin tracé par l'Evangile et bénir le Christ et sa Mère dans les trois phases de leur existence, que marquent la joie, la douleur et la gloire.

Ce n'est pas assez. Dans ce pèlerinage, il nous arrête aux divers points de vue d'où le regard plonge plus profondément dans le mystère et dont la contemplation est plus féconde pour nous. Quels tableaux se déploient sous nos yeux !

C'est la visite de l'Ange dans la maison de Nazareth à l'heure de l'Incarnation ; c'est la course de la charité à travers les montagnes de Judée ; c'est la Noël de Bethléem ; c'est le Temple où l'Enfant-Dieu est offert à son Père et où plus tard, à l'âge de douze ans, il est retrouvé au milieu des Docteurs. Que de joie, que de charmes, que de douceur dans ces scènes !

Soudain, tout change ; le ciel s'assombrit ; tout est souffrance, larmes et sang, l'indicible souffrance et la mort inénarrable ! Voici la grotte de la mortelle agonie, les fouets, la couronne d'épines, la marche sous la croix, le Calvaire ! Que d'horreurs !

Mais le drame est consommé ; maintenant c'est le dénouement, c'est le triomphe, la gloire, l'apothéose !

Restons devant chacune de ces scènes ; adorons, contemplons, méditons, recueillons-en les fruits d'honneur et de vertu ; car, comme les paroles du Fils de Dieu, chacune d'elles est esprit et vie. Abreuvons-nous à ces sources qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle !

II

Mais pourrons-nous y tremper nos lèvres, si Dieu ne nous incline ? Pourrons - nous nous désaltérer, s'il ne fait arriver jusqu'à nous le vivifiant breuvage ? Comprendrons-nous, s'il ne nous éclaire ? Recueillerons-nous les fruits, s'il ne nous les présente ? Les ferons-nous mûrir en nous, si le soleil de sa grâce ne les réchauffe ? Quand il s'agit de sa science, c'est lui qui entend être, avant tout autre, notre Maître, et l'apôtre S. Paul a-t-il craint d'affirmer que c'est la grâce divine qui nous donne « jusqu'à la volonté de faire le bien » ?

Ce secours, le Rosaire saura bien l'obtenir.

On dit que, pour qu'un de ces drames que l'on représente sur nos scènes de la terre jouisse pleinement de sa puissance émotive, il doit être accompagné d'une symphonie qui en souligne les traits, en interprète les pensées, et fasse passer dans nos cœurs la vibration des sentiments qu'il exprime. Le Rosaire aura aussi sa symphonie, mais bien autrement puissante et efficace.

C'est sa prière ! Le Christ nous l'a dit : « Demandez et vous recevrez ; cherchez et vous trouverez ; frappez et il vous sera ouvert, » et n'a-t-il pas ajouté : « Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, vous l'obtiendrez » ? Demandez donc sa grâce, sa lumière, la vertu, tout ce qui vous assimile à lui, le fait vivre en vous et y établit son règne.

Or, voici que, tandis que l'âme médite et cherche à se régénérer dans sa vie profonde, la prière s'élève de son sein, sans trêve. Elle monte vers le Père qui est aux cieux, l'Auteur de tout don parfait : c'est le *Pater* qui ouvre chacune des dizaines du chapelet. Est-il prière plus complète, plus éloquente que celle que le Verbe incarné nous a enseignée ? Non, sans doute. Elle implore dans ses sept demandes tous les biens qu'il a mérités au monde.

Ah ! que Dieu daigne l'entendre et y répondre ! Le Rosaire saura bien faire en sorte qu'il en soit ainsi. Car il connaît le secret divin ; il sait qu'entre Dieu et nous se trouve une créature qui, nimbée de toutes les couronnes et scintillante de toutes les gloires, est la Mère de l'humanité régénérée, et cette créature, c'est celle-là même qui a été associée à la Rédemption, c'est la Vierge Marie. Allons à Dieu par Elle. Ne lui a-t-il pas donné tout pouvoir sur son cœur ? N'est-elle pas la toute-puissance suppliante ? N'est-il pas jaloux de l'honneur de sa Mère ? Toute prière qui s'adresse à elle monte vers lui, comme vibrante d'une harmonie nouvelle. Et une mère est-elle jamais insensible aux besoins de ses enfants ? Et s'il faut l'émouvoir, est-il prière plus touchante que l'*Ave Maria* du Rosaire, composée en son honneur par la piété d'un ange, d'une sainte et de l'Eglise ? *Ave Maria !* Cri qui lui rappelle les moments les plus solennels et les plus doux de son existence, et où, devenue Mère de Dieu, elle se trouve élevée au-dessus de tous les anges et de tous les saints, Reine de la terre et Reine des cieux !

Ne vous lassez pas de le redire, ce cri, pas plus que le ciel ne se lasse pas de l'entendre ; cri d'amour et d'abandon de l'enfant à sa mère. Redites-le donc dix fois, et après dix fois recommencez à le redire encore ; votre cœur aimant lui donnera toujours un sens nouveau et une saveur nouvelle ; un grand cœur l'a dit : « L'amour n'a qu'un mot ; en le disant toujours, il ne le répète jamais. »

* *

Ah ! si Dieu a résolu de fixer le terme de notre destinée en lui, dans le partage de sa béatitude et de sa gloire, — si cette béatitude suppose le don de la vie divine qui doit s'épanouir sur ses sommets, — si cette vie elle-même nous est venue, quoique à des titres divers, par le Christ et sa Mère et trouve en eux son exemplaire et son idéal, n'est-il pas un merveilleux instrument de sanctification et de salut, ce Rosaire, qui nous met en communion si intime avec ce double idéal, et par ses méditations et ses prières, en fait pénétrer, avec tant d'intelligence, de suavité et de puissance, dans notre vie d'âme, les influences bénies ? N'est-il donc pas, comme nous le disions au début, la synthèse vivante du christianisme en action ? Dès lors, quoi d'étonnant que l'Eglise, chargée de publier le message rédempteur et de promouvoir dans le monde sa vivifiante vertu, ait entouré notre grande dévotion, dès son origine, d'une exceptionnelle estime, qu'elle l'ait comblée de ses encouragements les plus pressants, des privilèges les plus marqués, au point d'en faire la Reine des dévotions indulgenciées ? Quoi d'étonnant qu'elle ne cesse d'en vanter les grandeurs et les beautés, et que par la voix d'un de ses Souverains Pontifes, elle n'hésite pas à proclamer qu'après la dévotion eucharistique, il n'en est pas de plus excellente que celle du Rosaire !

Que notre estime s'élève à la même hauteur ! L'incrédule pourra sourire en voyant passer entre nos doigts ces grains de bois enfilés ; pour nous, éclairés d'une lumière meilleure et connaissant le génie du Rosaire, exploitons-en les richesses dans la ferveur de notre piété.

Il est la chaîne d'or que Jésus et Marie nous tendent du haut du ciel, pour nous y élever et nous y béatifier à jamais !

LE MOT DU PASTEUR

XLIX

21e Dimanche après la Pentecôte

L'EUCHARISTIE *(suite)*

Mes frères,

On ne proclamera jamais assez la grandeur de l'Eucharistie. Elle découle non seulement des miracles qu'elle suppose et qu'elle produit, non seulement des mystères qu'elle reproduit, mais encore des leçons qu'elle nous donne. Durant sa vie mortelle, Notre-Seigneur nous enseignait par ses œuvres et par ses paroles. Dans l'Eucharistie, ses œuvres se dérobent à nos regards, ses paroles échappent à nos oreilles ; mais ses enseignements n'en sont pas moins compris par l'âme appliquée à y trouver la règle de sa conduite. Méditons, si vous le voulez bien, la double leçon que nous donne l'Eucharistie : leçon d'humilité et leçon de charité.

I. — *Leçon d'humilité*

Jésus-Christ aime l'humilité et il veut que ses exemples nous l'apprennent jusqu'à la fin des siècles. Pour cela, que fait-il ? « Il entasse dans un seul mystère tous les abaissements de sa vie, toutes les ignominies de sa mort ; il invente, il institue, il nous livre l'Eucharistie : un sacrement où demeurant avec nous jusqu'au dernier des jours, il sera plus petit qu'à la crèche, plus pauvre qu'en Egypte, plus anéanti qu'au Calvaire, et exposé, hélas ! à plus d'indignités qu'il n'eut à en subir au jour de son immolation sanglante. » (Mgr Gay).

Oui, à Bethléem où nous le voyons enveloppé de langes et couché dans une crèche, il est survolé par les anges qui chantent sa gloire. Oui, durant sa vie sur la terre, nous le voyons tantôt par des paroles sublimes étonner ses contemporains et leur arracher cet aveu : « Jamais personne n'a parlé comme cet homme-là, » tantôt par des regards triomphants convertir d'un seul coup les pécheurs, tantôt par de saints attouchements guérir les malades, les aveugles, les paralytiques. Oui, sur la croix où il meurt dans l'ignominie, nous voyons la nature prendre le deuil et pleurer... Mais dans l'Eucharistie, rien que l'ombre, rien que des abaissements, pas un rayon de gloire. « O Christ humilié !... on me dit que vous êtes parti comme un géant du sein de votre Père pour courir votre chemin à travers le monde ; que vous êtes la parole dont Dieu s'est servi pour créer l'univers et le remplir de merveilles ; que votre regard tenait à distance vos ennemis et jetait à terre les valets du grand-prêtre ; que le cri de votre dernière angoisse, plus puissant que la foudre, ébranla la terre et les cieux ; que tout seul, par votre propre force, vous avez passé de la mort à la vie... » (Monsabré, 69e conf.). Et dans l'Eucharistie vous êtes enfermé comme dans une prison ; vous êtes lié aux saintes espèces, tellement que rien ne peut vous en séparer ; vous n'avez plus l'usage d'aucun de vos membres. Que dis-je ? votre humanité, votre divinité sont totalement cachées ; sur la croix la divinité seule était effacée, mais à l'autel l'humanité elle-même disparaît.

Bien plus, que d'avanies, que d'insultes ne recevez-vous pas, et de ceux qui refusent de croire à votre présence, et des impies qui profanent votre corps sacré, et des chrétiens qui, par faiblesse et lâcheté, font des communions sacrilèges ! Et au lieu de vous plaindre, incessamment vous nous répétez : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous referai. » (Mt., XI, 28).

M. f., retournons-nous souvent, très souvent, par la pensée vers l'Eucharistie et réfléchissons à la leçon d'humilité que le Sauveur nous y donne. Il nous invite à détremper toutes nos actions dans l'esprit d'humilité.

En conséquence, pratiquons l'humilité envers Dieu. C'est lui qui nous a faits, qui nous fait chaque jour, qui a fait et qui fait tout ce que nous possédons. Partant, écoutons-le docilement, ne discutons pas son enseignement si mystérieux, si incompréhensible qu'il soit ; ne résistons pas à ses commandements ; renonçons à notre volonté pour faire sa volonté.

Pratiquons l'humilité envers le prochain. En lui ne voyons que ce que Dieu y a mis de bon ; admirons-le sans envie, ni jalousie ; excusons ses défauts dans la mesure où c'est possible.

Pratiquons l'humilité envers nous-mêmes. Certes, l'humilité ne consiste pas à ignorer ou à nier ses talents et ses vertus ; néanmoins, tout en reconnaissant le bien qui est en nous, efforçons-nous surtout de considérer notre néant, notre incapacité, nos péchés : « Quand je fais les comptes de mon âme, ô mon Dieu, s'écriait S. Augustin, au chapitre des recettes je ne trouve que vos dons. »

M. f., l'Eucharistie nous donne une leçon d'humilité ; elle nous donne aussi une leçon de charité.

II. — *Leçon de charité*

Souvent Notre-Seigneur a recommandé l'amour mutuel des hommes ; mais c'est particulièrement par l'Eucharistie qu'il continue lui-même à nous le prêcher. Jour et nuit il est là, occupé de nos intérêts matériels et spirituels. Sur nos corps et sur nos âmes il verse des torrents de grâces, et ceux-ci deviennent un fleuve immense de générosité qui pousse de toutes parts ses flots magnifiques. Et lorsque nous allons à lui avec confiance, lorsque nous lui parlons à cœur ouvert comme un enfant parle à son père, comme un ami parle à son ami, oh ! comme il est heureux ! car « ses délices sont d'être avec les fils des hommes. » (Mt., XI, 28). Que de choses délicieuses il sait nous dire ! que d'attentions délicates il a pour nous !

Voilà, m. f., la leçon de charité fraternelle que nous donne Jésus-Eucharistie. Et il nous répète avec une autorité qui s'impose : « Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme moi-même j'ai fait. » (Jo., XIII, 15). Le faisons-nous ? Peut-on se vanter que la charité règne et domine de nos jours, quand on voit la lutte des classes, quand on se fait une gloire de bouleverser la structure de la société afin de disputer les biens, les droits, les avan-

tages, le fruit du travail et des sueurs de ses semblables, quand on joint à l'homicide les raffinements et les abominables caprices de la cruauté ? La charité brûle-t-elle dans les cœurs, quand, pour des opinions diverses et quelquefois bien difficiles à définir, on conçoit des haines contre ceux avec lesquels on est en désaccord de système, quand on prononce, quand on écrit, quand on propage tout ce qu'inspire la médisance, la jalousie, la calomnie peut-être ?

M. f., il n'est que trop vrai que la charité est de toutes parts méconnue, mise sous les pieds. Parmi le pêle-mêle de miséreux, d'êtres sans défense et chacun incomplet par quelque endroit, car nul ne peut vivre d'une vie pleine et épanouie sans l'aide du voisin, c'est le sauve-qui-peut et le chacun pour soi. « L'homme moderne s'est replié sur lui-même et n'a offert à son semblable que des épines qui le repoussent. »

Dès lors, gravez profondément dans vos cœurs la charité que Jésus vous manifeste par l'Eucharistie. Il veut que vous vous aimiez les uns les autres comme il vous aime lui-même. « Je vous donne un commandement nouveau ; c'est mon précepte que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés. » (Jo., XIII, 34-35). Assurément, c'est plus qu'il n'en faut pour vous convaincre et vous pousser à réaliser à fond cet amour mutuel consigné dans les deux maximes : — Ne faites point aux autres ce que vous ne voulez point qu'il vous soit fait ; — Faites à votre prochain tout ce que vous voulez qu'il fasse pour vous.

* *

M. f., l'Eucharistie nous donne une leçon d'humilité et une leçon de charité. Croissons dans la pratique de ces vertus. Beaucoup trop d'entre nous qui nous disons, qui nous croyons de bonne foi catholiques, semblent malheureusement les ignorer. Ce n'est pas en ne prenant dans l'Evangile que le minimum possible, en ayant la façon de penser et d'agir de ceux qui ne croient point, en un mot, ce n'est pas en vivant comme les enfants du siècle, que l'on peut se dire les enfants de Jésus-Eucharistie.

LES SAINTS PATRONS

S. François d'Assise, Patron de l'Action catholique

(4 octobre)

UN PRÉCURSEUR

Mes frères,

Dans son encyclique du 17 septembre 1882 sur le Tiers-Ordre de S. François d'Assise, Léon XIII recommandait à tous les évêques du monde catholique de propager cette institution et la leur faisait entrevoir comme un moyen de salut providentiel pour les individus et les sociétés. « Que ceux qui ont la charge des âmes, leur disait-il, enseignent avec soin ce qu'est le Tiers-Ordre, combien il est parfaitement accessible à chacun, quels grands privilèges lui sont attachés pour le salut des âmes, et que d'avantages il promet aux particuliers et aux nations. »

Aujourd'hui, ce n'est plus le Tiers-Ordre que recommande le Pape, du moins de façon aussi pressante ; c'est l'Action catholique, qu'il prescrit d'organiser partout comme le moyen le plus efficace pour restaurer le règne de Dieu dans le monde et rétablir l'ordre et la paix dans la société.

Est-ce manque de suite et changement de tactique dans les directions que nous donne l'Eglise ? Non, m. f., car le programme du Tiers-Ordre établi par S. François d'Assise il y a sept cents ans, était et reste exactement celui de l'Action catholique actuelle. L'un et l'autre ont le même but et le poursuivent par les mêmes moyens. L'Action catholique veut rechristianiser les masses ; tel était le but de S. François. Parmi ces masses elle veut choisir et former une élite ; S. François n'eut pas d'autres vues en établissant le Tiers-Ordre. Enfin l'Action catholique veut que cette élite soit militante, conquérante ; c'est également ce que S. François demande à ses tertiaires dans le milieu où ils vivent.

S. François d'Assise a donc été un véritable précurseur de l'Action catholique, et c'est à juste titre qu'on lui demande d'en être le Patron.

I. — *L'action catholique du Tiers-Ordre sur les masses*

L'Action catholique veut rechristianiser les masses, et pour cela elle demande à chacun de ses membres d'être des chrétiens exemplaires, dont la vie soit déjà une prédication pour tous ceux qui en sont les témoins. Or S. François ne demandait pas autre chose à ceux qui sollicitaient leur admission dans son troisième Ordre. Il exigeait d'eux la fermeté dans la foi, le dévouement à l'Eglise et au Pape ; il leur prescrivait la charité fraternelle, la fuite des occasions dangereuses, l'amour de Jésus-Christ et de sa croix, la pénitence, la fréquentation des sacrements, la visite des malades, l'aumône aux pauvres, les prières pour les défunts.

Or, n'est-ce point là de l'Action catholique et de la meilleure ? Et n'est-il pas vrai que si tous ceux qui adhèrent à ses groupements pratiquaient toutes ces prescriptions, tous seraient d'excellents chrétiens ? Il ne faut pas espérer faire du bien autour de nous si nous ne sommes pas bons nous-mêmes, car nul ne peut donner ce qu'il ne possède pas. C'est pourquoi tous les adhérents à l'Union catholique, toutes les femmes et jeunes filles qui font partie de nos Ligues féminines, tous les adolescents qui composent nos œuvres de jeunesse, doivent, s'ils veulent exercer une action salutaire autour d'eux, commencer par mener une vie irréprochable, une vie édifiante, et le Tiers-Ordre de S. François ne peut que les y aider.

C'est ce qui faisait dire dès le siècle dernier à Mgr de Ségur : « De nos jours plus que jamais, le Tiers-Ordre de S. François doit être salué avec amour par les vrais enfants de Dieu ; il combat directement tous les maux qui nous ravagent. » — Le saint Curé d'Ars pensait de même : « La réapparition du Tiers-Ordre et sa merveilleuse propagation dans les villes et les campagnes, disait-il, voilà le moyen choisi par la Providence pour notre résurrection morale et religieuse... Il est appelé à ranimer l'esprit du christianisme dans notre siècle de lutte et de persécution. » — « Le Tiers-Ordre, dit également un Jésuite, le P. Orlando, est même plus opportun aujourd'hui que la foi étant attaquée et les mœurs corrompues, l'on sent plus vivement le besoin de l'union entre les bons pour lutter contre l'impiété triomphante. Si les Loges se multiplient d'une manière effrayante, qu'on leur oppose les congrégations du Tiers-Ordre, et la secte rencontrera, comme au temps de Frédéric II,

un obstacle puissant et inattendu dressé contre sa conspiration. »

Tout cela ne fait que corroborer l'affirmation de Léon XIII, qui à elle seule suffirait pour vous convaincre : « L'esprit de S. François, si parfaitement chrétien, est admirablement approprié à tous les lieux et à tous les temps... Cette institution, aussi salutaire en elle-même qu'admirablement appropriée à l'époque de S. François, ne peut être que grandement profitable à notre temps, d'autant plus que l'époque actuelle se rapproche par plusieurs côtés du caractère de ce temps-là. »

II. — *Le Tiers-Ordre forme des élites pour l'Action catholique*

C'est donc un fait certain : un bon tertiaire serait un excellent membre de l'Action catholique, parce que ce serait un chrétien tel que le veut celle-ci. Si les Fraternités de tertiaires se multipliaient, du même coup se multiplieraient les élites que l'Action catholique rêve de susciter dans tous les milieux pour ramener les âmes à Dieu et à la religion.

C'est par son Tiers-Ordre, en effet, que S. François a ramené à Dieu les hommes de son époque. Malgré sa mauvaise santé, il s'en allait dans les villes voisines d'Assise prêcher la pénitence ; il parlait fortement sur le vice et la vertu, sur les peines et sur le bonheur de l'autre vie. On ne saurait croire, dit Léon XIII, avec quel attrait, avec quel entraînement la foule se portait vers lui. Partout où il allait, un immense concours de peuple le suivait et il n'était pas rare que dans les petites villes comme dans les cités les plus populeuses, les hommes de toutes conditions vinssent lui demander de les prendre sous sa direction.

A sept cents ans de distance, ne vous semble-t-il pas, m. f., revoir une image de cette affluence dans les réunions de nos groupements d'Action catholique qui ont lieu chaque semaine ici ou là et où, par milliers, hommes et jeunes gens, femmes et jeunes filles et même enfants de la Croisade eucharistique, viennent recevoir les directions de leurs évêques et du Pape lui-même ?

Du temps de S. François, beaucoup de ses auditeurs, engagés dans les liens du mariage, regrettaient de n'être point libres pour entrer dans le cloître et parlaient de quitter leur conjoint de consentement mutuel. Il y avait là un excès ; le saint, avec cette mesure que l'Esprit de Dieu met en toutes choses, modéra cet élan. Il fit entendre aux peuples qu'il instituerait une forme de vie, un Ordre dans lequel les laïcs, les personnes engagées dans le monde pourraient entrer et où, sans rompre les liens de la famille et de la société, elles trouveraient en partie les avantages de la vie religieuse, qui feraient d'elles une élite capable de se sanctifier plus sûrement et de travailler plus efficacement à la sanctification de leur entourage.

Combien cette élite est nécesaire aujourd'hui, et combien il est à désirer qu'elle soit pénétrée de l'esprit de S. François ! Quel est, en effet, le caractère définitif de notre temps ? C'est la tendance à s'élever, la poursuite effrénée du bien-être, l'impatience de tout contrôle et de toute autorité.

Or, S. François a donné l'exemple le plus entraînant des vertus opposées à ces tendances vicieuses. « S'il y eut jamais un homme populaire, écrit un prélat d'Angleterre, Mgr Salford, s'il y eut jamais un saint du peuple, ce fut François d'Assise. Ses sympathies, sa vie et ses labeurs furent avec le peuple et pour le peuple. Par un instinct irrésistible et une attraction merveilleuse, le peuple accepta son influence, s'attacha partout à lui et à sa Fraternité. Il fut donc un guide grandement populaire, un réformateur grandement populaire, un organisateur grandement populaire suscité de Dieu. Il enrôla les hommes dans une société, la Société de son Tiers-Ordre, et les unit les uns aux autres et à lui-même pour leur procurer le vrai bonheur, les vraies richesses, le véritable honneur, la vraie noblesse. Par ses enseignements, la pauvreté, le travail, la souffrance furent glorifiés ; l'orgueil, les richesses, le luxe furent abaissés comme il convenait. »

III. — *Le Tiers-Ordre forme des militants*

S. François ne s'est pas contenté d'inculquer son esprit à ses disciples ; il a fait de ceux-ci autant d'apôtres qui par le monde entier ont répété ses enseignements et reproduit ses exemples. Et c'est grâce à eux que le monde d'alors est redevenu chrétien. Ils ont eu l'esprit de conquête.

Or voilà précisément ce qu'on demande aujourd'hui aux membres de l'Action catholique : être des apôtres laïcs chacun dans leur milieu, être des conquérants.

Comme l'écrivait Mgr Petit de Julleville, alors évêque de Dijon et aujourd'hui archevêque de Rouen, nul n'a le droit de vivre en égoïste des lumières et des grâces qu'il a reçues de Dieu, et, dans l'ordre surnaturel comme dans l'autre, le mauvais riche ne peut pas être un chrétien. C'est un devoir de justice et d'amour qui fut de toutes les époques, mais s'impose plus que jamais aujourd'hui ; car le travail est illimité. Comme au temps de S. François, il s'agit, dans tous les milieux, quelle que soit leur condition, et dans tous les domaines, celui de la pensée comme celui de l'action, de consolider les croyants, de réagir contre le relâchement des mœurs, enfin de conquérir des peuples qui cherchent leur route, des foules qui, en raison surtout d'un terrible malentendu sur le terrain social, se sont éloignées de leur Sauveur.

Certes, le prêtre s'y emploie ; mais un champ d'action lui échappe : celui de la vie professionnelle, familiale et sociale ; celui de l'existence quotidienne où les hommes pensent, travaillent, s'affrontent, influent les uns sur les autres. Il n'est ni à l'usine, ni dans les bureaux, ni dans les assemblées législatives, ni dans les syndicats ouvriers ; il n'est pas davantage aux écoles. D'où le rôle capital réservé aux laïcs sincèrement chrétiens et qui auront conscience, partout où ils passeront, qu'ils portent en eux le Christ-Dieu.

Ce rôle, la J. A. C. s'efforce de le remplir dans les campagnes agricoles, la J. O. C. dans les milieux ouvriers, la J. E. C. dans les lycées et les grandes écoles, et tous les autres groupements chacun dans leur entourage. Qu'ils emploient, pour réussir, les moyens que S. François recommandait à ses tertiaires : la prière, puisque par elle s'obtient la grâce et que sans celle-ci nous ne pouvons rien ; l'exemple, qui est bien la plus belle des prédications et le meilleur instrument de conquête morale et religieuse ; la défense de la vérité dans les relations courantes, sans forfanterie, mais sans crainte ; enfin le service désintéressé du prochain, qui, chrétiennement prati-

qué, peut devenir une source d'influence considérable. Qu'à l'exemple des Tertiaires, à qui S. François recommandait d'apaiser les discordes et de conserver la paix entre eux, de venir en aide par leurs aumônes aux frères indigents et de soigner les malades, que les membres de l'Action catholique eux aussi soient les collaborateurs de leurs curés dans l'organisation des catéchismes, la visite des malades, la bonne tenue de l'église, la direction des œuvres paroissiales, la propagande de la bonne presse, bref, dans toutes les tâches qui peuvent procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Enfants de S. François ou non, que tous sollicitent sa protection, imitent ses exemples et s'inspirent de ses directions, et ils feront le bien comme lui. Ainsi soit-il.

SUJETS DE CIRCONSTANCE

La J. O. C.

Mes bien chers frères,

Je crois qu'il est extrêmement utile de fixer notre attention sur les faits saillants de la vie catholique dans le monde, et particulièrement en France. Ne sont-ils pas de nature à nous faire prendre conscience de la beauté, de la vitalité, de la force, du rayonnement, de l'immortalité de notre sainte Religion ? Ne sont-ils pas capables de nous inspirer à nous-mêmes toujours plus de courage et de persévérance dans le bien et le service de Dieu ?

C'est pourquoi je voudrais, ce matin, vous dire quelques mots d'une manifestation bien belle, bien touchante aussi, qui s'est déroulée il y a quelques semaines à Paris, le dimanche 18 juillet. Là, 50 ou 60.000 jeunes gens de la J. O. C., c'est-à-dire de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, ont fêté, dans l'enthousiasme, le dixième anniversaire de sa fondation... Et c'est un événement. On se figure, à cause du bruit que l'on fait d'un certain côté, que la classe ouvrière est totalement gangrenée. C'est faux, archifaux. A preuve, la J. O. C.

Qu'est donc ce mouvement ?

Le « Jocisme », comme on l'appelle, naquit en 1925, sur la catholique terre de Belgique, du cœur et sous l'impulsion d'un prêtre zélé, fils d'ouvrier luimême, ainsi que le Christ Jésus.

Il essaima en France, sous l'initiative d'un humble vicaire de banlieue, à Clichy, en 1927.

Que se propose-t-il ? Une grande œuvre, une œuvre immense et combien urgente : grouper une élite de jeunes ouvriers et de jeunes ouvrières catholiques, tout dévoués à l'apostolat auprès de leurs compagnons de travail, à l'usine et à l'atelier, pour les refaire chrétiens.

Quel est son moyen d'action, car il n'en a qu'un seul ? La Charité ! Et laissez-moi y insister : on oublie tellement, parmi les chrétiens modernes, la parole du Maître : « Il n'y a que deux commandements ; le premier : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu ; et le second qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

* *

A la J. O. C., on aime, et c'est tout. Mais comme c'est beau et émouvant !

1. On aime *le Christ*, d'abord, à qui tout se ramène. Il est le grand Ami, le grand Frère, Celui que l'on veut faire aimer, Celui à qui l'on se donne et à qui l'on veut absolument donner les autres, Celui à qui l'on pense constamment, en la présence de qui l'on vit sans cesse. Ecoutez-les, dans leur langage populaire, à travers quoi transparaît leur sincérité et leur simplicité : « J'étais au boulot... Je pensais au Christ... J'étais content... Je ne pensais plus qu'à Lui... Et pourtant, ça ne me gênait pas. Mais je sentais que je devais avoir un sourire qui devait paraître extraordinaire... » — « Combien de temps, dans ta journée, restes-tu sans penser au Christ ? » demandait-on à l'un d'eux ; et lui de répondre : « Des fois, cinq minutes ! »

Parce qu'on aime le Christ, on aime l'Eglise, et particulièrement le Pape, « le doux Christ de la terre », comme disait sainte Catherine de Sienne. Quelle joie, pour les Jocistes féminines, quand, au prix de dures privations, plusieurs centaines d'entre elles purent se rendre à Rome, dans la « Maison du Père » !... Alors que le Pape passait dans leurs rangs, on en vit une, agenouillée, qui le regardait longuement ; et au moment où il s'éloignait, elle saisit le bas de sa soutane blanche, la baisa à plusieurs reprises, et éclata en sanglots.

Que de telles larmes sont donc éloquentes !

2. A la J. O. C., on aime *les autres*.

D'abord, ses frères ou ses sœurs jocistes. Le lien qui unit, c'est l'amitié chrétienne, dans tout le beau sens, si plein, du mot. Quand on interroge les nouvelles recrues : « Comment avez-vous été conquis ? » on obtient invariablement la même réponse : « Par l'amitié jociste ! » « A la J. O. C., ajoutent-ils, on est comme des frères, comme des sœurs ; c'est comme si on se connaissait depuis toujours ! » Et cette affection se prouve de mille manières émouvantes. On met en commun, par exemple, les frais de voyage pour une retraite, une journée de cadres ou un congrès, les moins gênés payant pour ceux qui le sont plus et qu'on ne connaît ni de nom ni de visage. Imaginez, si vous le pouvez, les privations que cela suppose...

La sollicitude fraternelle s'étend à tous les compagnons de travail, surtout aux plus mauvais. N'est-ce pas pour eux, pour les ramener au Christ, que l'on est Jociste ?

On n'en oublie pas, pour autant, les besoins temporels. Au contraire. On s'efforce de modifier les conditions, souvent déplorables, de la vie ouvrière. Et l'on est assez heureux pour y réussir. C'est qu'on emploie le bon moyen. Quand les communistes, dans leur presse ou ailleurs, constatent des faits regrettables (ou les inventent), c'est pour attiser la haine. Quand la J. O. C. poursuit ses enquêtes sociales et en tire les conclusions, c'est pour guérir et pour unir.

Mais, je le répète, on aime pour sauver les âmes. On veut refaire chrétiens ses frères. Tel est le programme. Les Jocistes prétendent y parvenir par la prière, bien sûr : car il s'agit d'une grande œuvre surnaturelle, pour la réussite de laquelle, seuls, ils ne pourraient rien ; — mais aussi par leur vie, par le rayonnement de leur vie...

Alors, ils cherchent, en s'amendant, en se perfectionnant, à être de vrais chrétiens, de vraies chrétiennes, — à être exemplaires.

Alors, ils se montrent ouvertement tels qu'ils sont. Le respect humain est leur pire ennemi. Voyez-les donc, vous qui n'osez pas ; vous qui avez peut-être la lâcheté de sourire, quand, devant vous, on attaque la Religion ou la Morale... Voyez-les donc... Le

Vendredi Saint dernier, dans une usine de tissage, les Jocistes, à 3 h., heure de la mort du Christ, faisaient la minute de silence. Elles avaient arrêté leurs machines et offraient leur adoration. De plusieurs coins de l'atelier, on leur jetait à la tête des bobines ; elles acceptaient, sans mot dire, et, leur piété satisfaite, elles reprenaient leur travail. — Le même jour, une jeune fille de 16 ans a annoncé qu'elle ferait, elle aussi, la minute de silence. Des hommes se moquent d'elle : « Ça ne vaudra que si vous venez la faire, à genoux, au milieu de notre bureau. » A 3 h., elle entre, tombe à genoux, fait le signe de la croix et prie. On n'ose pas l'interrompre ; et une injure timidement proférée ne trouve pas d'écho. — Des jeunes gens, prisonniers dans une usine occupée, voulurent qu'on leur apportât la Sainte Communion, qu'ils recevaient, avec foi, en présence de leurs camarades grévistes...

Les Jocistes s'efforcent de répondre à la haine par l'amour.

Le salut de leurs pauvres frères égarés, c'est la suprême, l'unique préoccupation. Les autres, toujours les autres ! A tel point qu'ils hésitent parfois à prier pour eux-mêmes ! Une militante, au régime de la communion quotidienne, se demandait si elle avait le droit d'en offrir une seulement par semaine pour obtenir un peu d'aide pour elle-même : « Mais ce n'est plus pour les autres, cela, disait-elle à son aumônier. Alors, est-ce bien ? »

Les autres, toujours les autres !... Ne croyez pas que ces actes soient isolés. Il en est de plus beaux encore. En voici un, pour terminer : afin d'obtenir la réussite du Congrès de Bruxelles, en 1935, quarante jeunes gens — vous entendez : quarante — avaient offert le sacrifice de leur vie : Dieu l'accepta... Et vous savez le résultat...

* *

Comme je voudrais prolonger cette causerie ! Car j'ai l'impression que, pour beaucoup d'entre vous, ce que je viens de dire est une révélation.

Dans nos campagnes, qui continuent à se déchristianiser, où on lit si peu la presse catholique, on a peine à imaginer qu'il existe en ville, dans des milieux extrêmement difficiles, à l'usine, à l'atelier, au magasin, au bureau, de telles âmes, de tels apôtres : j'allais dire de tels saints.

Au fait, je le dis : à la J. O. C., composée d'êtres humains, tout n'est pas parfait ; il y a des pécheurs qui n'ont pas encore atteint l'idéal auquel ils tendent (c'est déjà beau qu'ils y tendent), mais j'en ai la ferme conviction, il y a des saints authentiques, et peut-être vivrons-nous assez longtemps pour voir l'Eglise en placer sur les autels.

En tout cas, quelle éclaircie dans notre ciel sombre ! La J. O. C., qui se répand avec une rapidité prodigieuse et providentielle, sauvera la classe ouvrière, en lui redonnant le Christ, — et avec elle la société tout entière. Ce sera le miracle jociste. Dieu veuille en hâter le jour ! Ainsi soit-il.

Sur le Denier du Culte

OBLIGATION D'Y CONTRIBUER

Mes frères,

Voici venir l'époque où chaque année les membres du Conseil paroissial et leurs dévouées auxiliaires passent de maison en maison afin de recueillir ce qu'on appelle le *Denier du Culte*. S'il était seul en cause, votre pasteur se contenterait de recevoir le produit, quel qu'il soit, de cette collecte ; mais parce que la Caisse diocésaine qui centralise et répartit les offrandes des fidèles est intéressée à ce qu'elles suffisent aux besoins de tout le clergé, vous me permettrez d'appeler votre attention sur l'obligation que vous avez de contribuer aussi largement que possible au Denier du Culte.

Vous le devez à titre de dette et à titre de salaire.

I. — *A titre de dette*

Avant la Révolution, l'Eglise de France possédait des biens considérables, dont cependant Voltaire disait qu'ils n'avaient rien d'exorbitant ; par contre, elle avait à sa charge presque exclusive — il ne faut pas l'oublier — à pourvoir à l'instruction publique, aux frais du culte, à l'assistance publique. C'était alors une dépense annuelle de 3 à 400 millions. Autant de moins que l'on avait à demander aux contribuables.

En 1789, l'Assemblée nationale s'est emparée de ce capital, en reconnaissant toutefois en bonne et due forme à l'Eglise de France une redevance ou rente. « Tous les biens ecclésiastiques, portait la loi, sont à la disposition de la nation, à charge par elle de pourvoir aux frais du culte, à l'entretien des ministres » (de ce culte), et le reste. Ce n'était pas alors une spoliation pure et simple; on se croyait obligé à une compensation.

La Constitution de 1791 confirma l'engagement : « Le traitement des prêtres fait partie de la dette nationale, et sous aucun prétexte, les fonds de cette dette nationale ne pourront être supprimés ou suspendus. » Remarquez et retenez bien les termes : « dette... sous aucun prétexte, » de cette déclaration.

Le Concordat de 1801 n'est pas moins formel. Il stipule que « la France assure, en compensation des biens abandonnés par l'Eglise, un traitement convenable aux évêques et aux curés. »

Toutes ces promesses solennelles et réitérées ont été, en 1905, biffées d'un trait de plume, traitées comme un chiffon de papier. Tout, capital et intérêt, a été confisqué. Il n'est plus question de compensation ; on proclame ne plus rien devoir.

Mais cette « dette nationale » dont le paiement ne pouvait être « suspendu sous aucun prétexte », elle subsiste de par la loi naturelle, qu'aucune loi humaine ne saurait abroger. Pour l'Etat comme pour les particuliers, il n'y a qu'une seule façon d'éteindre ses dettes : c'est de les acquitter ; et en présence d'un engagement aussi formel, il n'y a qu'une attitude à observer : c'est de le tenir.

Si l'Etat a manqué à sa parole, n'est-ce pas à chaque Français individuellement pris à y faire honneur, puisque, comme contribuable, il bénéficie, d'une manière ou d'une autre, des sommes qui sont venues de ces confiscations tant au budget de l'Etat qu'à celui des communes ?

Quand l'Eglise tend la main, elle peut dire en stricte justice : « Je demande mon bien. »

Il y a beaucoup plus encore. Les églises, dont nos pères avaient, de leurs propres deniers et de leurs propres mains, couvert le sol de la France, ont été également confisquées pour devenir propriété communale.

En outre, sur la foi du Concordat, les fidèles avaient dû obligatoirement placer en fonds publics

l'argent de leurs fondations pieuses et avaient ainsi passé avec l'Etat un véritable contrat officiel. C'était là un bien sacré, celui de la prière, celui des morts. Or, ce bien lui-même, dont la rente contribuait aux frais du culte et à la subsistance du clergé, ce bien, en dépit de tout, on en a dépossédé les églises.

La question de droit se pose donc ainsi : Il y a dans la fortune de la France un bien qui appartient à l'Eglise et contre lequel rien ne saurait prescrire. Par conséquent encore, quand l'Eglise tend la main aux fidèles (et ce devrait être à tous les Français, même indifférents et dissidents, puisqu'ils profitent tous de ces spoliations), elle peut dire en stricte justice : « Rendez-moi mon bien. »

II. — *A titre de salaire*

Dû à titre de dette, le Denier du Culte l'est encore à titre de salaire.

« L'ouvrier a droit à son salaire, » a dit l'Apôtre de tout artisan (I Tim., v, 18) ; et Notre-Seigneur l'avait dit déjà en parlant des Apôtres (Mt., x, 10). Un salaire ! oui ; mais d'une nature toute spéciale. Il n'est pas dû, comme dans les autres professions, en échange immédiat de tel travail, de tel service, comme on rétribue, par exemple, au médecin, au professeur, à l'ouvrier, une consultation, une leçon, une heure de travail. Le prêtre, lui, ne fait pas payer son ministère. Dieu le lui a défendu : « Donnez gratuitement, a-t-il dit, ce que gratuitement vous avez reçu. » (Mt., x, 8).

L'Eglise ne demande rien pour les biens spirituels dont ses ministres sont les distributeurs ; elle ne demande que pour le matériel nécessité par le culte, et que pour permettre au prêtre de vivre honorablement, quoique sans luxe, et de faire l'aumône, sans être obligé de recourir à des moyens incompatibles avec la dignité de sa sainte vocation.

On dit bien : « Que ceux qui veulent du ministère des curés les paient ; » ou encore : « Lorsque j'aurai besoin d'eux, je les rétribuerai. » Solennelle sottise ; car, d'une part, la religion est un service public auquel tous doivent contribuer, alors même qu'on n'en userait pas, comme de tant d'autres ; — d'autre part, en dehors des circonstances où l'on a recours à son ministère, ne faut-il pas que le prêtre vive et qu'il soit à la disposition de ceux qui peuvent à tout instant avoir besoin de lui ?

Au surplus, écoutez ce que disait René Bazin à la séance solennelle de l'Académie en 1913 : « L'Eglise, depuis deux mille ans, est la seule force morale qui garde le monde ; s'il y a encore de la justice, de l'honnêteté, du dévouement, des vertus familiales, c'est bien grâce à elle. » C'est grâce à cette force que « la jeunesse apprend le respect des mœurs et le respect de la propriété ; grâce à elle qu'il y a de la probité dans les relations, du dévouement, de l'abnégation dans le monde..., vertus qui n'existent que dans les âmes qui ont reçu l'influence du baptême de la France. » — « Les incroyants, dit à son tour Maurice Barrès, vivent dans une société toute formée par le catholicisme... ; ils bénéficient de l'atmosphère, et c'est de l'Eglise qu'ils reçoivent leur noblesse morale, que des observateurs superficiels seraient tentés de prendre pour des qualités naturelles. » (Lettre à M. Le Goffic).

Or, l'Eglise est représentée par le prêtre; c'est par lui qu'elle exerce son influence, qu'elle fait pénétrer dans les âmes ces principes de vertus familiales et sociales ; et de son action tous profitent sans en avoir conscience. Tous devraient donc, ne serait-ce qu'à ce point de vue, apporter leur contribution au Denier du Culte.

Mais si tous ne s'y croient pas obligés, vous du moins, chrétiens, m. f., regardez comme un devoir non seulement de charité, mais de justice, d'y pourvoir. Faites bon accueil à ceux et à celles d'entre vous qui acceptent la tâche de recueillir vos cotisations ; et sans insister davantage sur un sujet aussi délicat, je termine en vous disant : donnez selon votre conscience et selon votre cœur. Ainsi soit-il.

La Propagation de la Foi

SON ORIGINE ET SES CARACTÈRES

Euntes docete omnes gentes.
Allez, enseignez toutes les nations.
(Math., xxviii, 19).

Mes frères,

Sur ce mandat de son divin Fondateur, l'Eglise a toujours mis son zèle à étendre le règne de Jésus-Christ ; de tout temps elle a travaillé à l'évangélisation du monde. — A mesure que de nouveaux continents étaient découverts, elle envoyait des missionnaires pour y porter le nom de Dieu ; mais jamais impulsion aussi forte n'avait été donnée à cet apostolat qu'au siècle dernier et, plus encore, sous le règne de notre Saint-Père le Pape Pie XI. Le mot d'ordre de Notre-Seigneur est sa grande préoccupation. Sans négliger aucun des autres intérêts du Christ, celui-là lui tient le plus au cœur. Son pontificat restera célèbre par l'élan donné aux missions.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi devait donc lui être particulièrement chère pour l'aide combien précieuse qu'elle apporte aux hérauts de l'Evangile, et c'est répondre à l'un de ses désirs que d'en favoriser le développement.

Je vous en dirai la haute origine et les caractères par lesquels elle se recommande.

I. — *Son origine*

La Propagation de la Foi remonte à l'ère apostolique et à Jésus-Christ lui-même.

Quand Notre-Seigneur a lancé son ordre : « Allez, enseignez toutes les nations, » il a formulé une loi et fondé l'apostolat, le premier élément de la diffusion de l'Evangile. Elle a eu sa première inspiration dans ces paroles de l'apôtre S. Jean : « C'est pour la gloire de Dieu qu'ils sont partis, les messagers de l'Evangile, sans avoir à espérer de la part des Gentils le moindre subside ; nous sommes donc tenus de prendre charge d'eux, et nous deviendrons ainsi leurs coopérateurs dans la diffusion de la vérité. » (III Jo., 7, 8).

Cette même idée, S. Paul l'a exploitée et il en a organisé la réalisation : « Quant aux collectes, écrit-il aux fidèles de Corinthe, qui se font une fois la semaine en faveur des saints, que chacun y réfléchisse en son particulier, mettant de côté une obole volontaire. » (I Cor., xvi, 1-3).

N'est-il pas permis de penser que, dans ce produit primitif des offrandes hebdomadaires, on prélevait les ressources indispensables pour l'envoi vers les régions éloignées des premiers pionniers de la foi chrétienne ? Nul doute aussi que le long des siècles, quand évêques et prêtres s'en sont allés prêcher l'E-

vangile jusque dans les contrées les plus reculées, ils n'aient emporté des subsides pour fonder des chrétientés nouvelles.

Il était réservé à l'Eglise de Lyon, la plus ancienne des Gaules, de voir se lever dans son sein, sous l'inspiration du Saint-Esprit, une âme d'élite, secondée par quelques pieuses filles du peuple, qui, possédée de la passion de l'apostolat, créerait à cette intention une œuvre vraiment nouvelle, toute spéciale, et lui donnerait une organisation : l'*Œuvre du sou hebdomadaire et de la prière quotidienne pour la conversion des pécheurs.*

Vous voyez par là combien l'Œuvre de la Propagation de la Foi est donc digne de nos respects et de notre admiration, puisqu'elle se confond avec les origines mêmes de l'Eglise. Et c'est ainsi qu'à travers le temps et l'espace s'accomplit, sous l'inspiration divine, cette merveille : que les moyens les plus simples réalisent les plus sublimes effets.

A l'origine apostolique de la Propagation de la Foi viennent s'ajouter ses deux principaux caractères.

II. — *Ses caractères*

1. — Elle offre une *apologie* éclatante de notre sainte religion. A voir l'Eglise aux prises avec ses ennemis, subissant les assauts les plus redoutables, pourchassée, traquée, ici ou là écrasée, vaincue, proscrite, condamnée à disputer quelques lambeaux de liberté, on serait tenté de croire à un commencement d'agonie, prélude d'une fin prochaine. Et elle se disait la colonne de la vérité ! Elle se proclamait immortelle, sur la foi de l'Homme-Dieu son fondateur ! Mais alors que deviennent les divines promesses qu'elle a reçues ?

La Propagation de la Foi répond à cette objection. Un des faits les plus prodigieux de l'histoire, c'est la puissance d'expansion de l'Eglise. *In omnem terram exivit sonus eorum*, avait dit le Psalmiste ; *Euntes docete omnes gentes*, avait commandé Jésus. Et de fait, l'Eglise partout s'étend, se dilate, pénètre. Ce mouvement, perpétuellement combattu par les puissances de ce monde, perpétuellement entretenu d'En-Haut, dure depuis vingt siècles. De l'Eglise, il est vrai de dire ce que l'évangéliste dit de Jésus, lorsque les pharisiens voulaient le lapider : *Transiens ibat.* Au milieu des cris de mort, elle passe avec sérénité. Durant sa marche elle a assisté à combien de changements chez les peuples, à quelles alternatives de grandeur et de décadence, à quels changements de dynasties, à quelles successions de régimes ! Seule, elle demeure immobile ; le temps, qui a raison de tout, ne sert qu'à mettre mieux en lumière son indéfectibilité.

Il est vrai qu'au long de son histoire, l'Eglise a vu et voit se produire chez les individus et chez les peuples, des désertions et des apostasies. Son cœur maternel en est cruellement meurtri. Mais si elle ouvre ses bras à toutes les âmes de bonne volonté, elle ne contraint aucune des autres à lui demeurer fidèle.

Toutefois, si l'Eglise a la douleur d'être reniée par certains de ses fils, chaque jour elle a la joie d'en donner d'autres à son divin Epoux ; si des nations ingrates méconnaissent les bienfaits dont elles lui sont redevables et vont jusqu'à lui faire une guerre impie, d'autres, jusque là rebelles, viennent se ranger sous sa loi. Si la religion subit un amoindrissement ou même une éclipse sur un point du globe, il en est d'autres où elle s'accroît dans de telles proportions que sa marche progressive tient visiblement du prodige. Chose plus étrange, plus incompréhensible encore : la cruauté des tyrans, la perfidie des persécuteurs, la trahison des faux-frères, en un mot tout ce qui devrait tuer l'Eglise, c'est cela qui perpétue sa vie et recule ses frontières.

Elle le doit, après l'assistance de Jésus-Christ, avec le dévouement de ses apôtres, elle le doit au zèle, à l'aide matérielle et spirituelle de la Propagation de la Foi.

De ce que, sur notre sol, les ennemis de l'Eglise ont formé le complot d'en finir avec elle, son avenir n'en est pas compromis. Des sanctuaires fermés ou profanés, des autels renversés, des prêtres exilés ou massacrés, des chrétiens molestés ou même égorgés..., c'est la honte d'un peuple, c'en est peut-être la fin, ce n'est pas la mort de l'Eglise. Opprimée ou bannie, elle sort toujours de l'épreuve épurée, rajeunie, fortifiée, capable d'affronter de nouveaux combats, dont l'issue rendra de plus en plus éclatant le miracle permanent de sa vitalité.

Quant aux peuples apostats, ils deviennent ce que sont devenues les chrétientés d'Asie et d'Afrique après que l'Evangile n'y eut plus droit de cité.

Nous avons l'espoir que ce malheur ne fondra pas sur nous, et cet espoir se fonde sur le second caractère de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

2. — Elle est une Œuvre avant tout *française*. Nous avons la douleur de le constater : notre pays oublie officiellement la mission providentielle qu'il a reçue de Dieu. La France devait être « le sergent du Christ » dans le monde ; et au lieu de continuer à jouer ce rôle glorieux, elle donne l'exemple de l'incrédulité, de l'irréligion, de l'athéisme. Lourdes fautes qui pèsent sur la conscience nationale ; dette formidable envers la justice divine.

A côté de ces motifs d'alarme, n'y a-t-il pas des signes propres à nous rassurer ? est-il un moyen d'acquitter notre dette ?

Le moyen, c'est de contrebalancer la contagion du mal par la diffusion du bien, c'est d'opposer au scandale de l'impiété le dévouement à la cause de l'Evangile, c'est, selon la parole de S. Pierre, « de couvrir par l'aumône le péché, si multiplié qu'il soit. » (I Petr., III, 8).

Or, ce moyen, la Propagation de la Foi ne nous l'apporte-t-elle pas ? — D'abord, au milieu de la pénurie des vocations sacerdotales dont elle souffre, notre patrie ne cesse pas d'envoyer vers les régions encore païennes des ouvriers pour recueillir la moisson du Seigneur. Tant que l'esprit apostolique souffle parmi nous, notre âme peut avoir le patriotique espoir de son relèvement. Le maître du champ ne saurait exterminer une race qui lui fournit des coopérateurs ; il en devient le débiteur. Un pays ne meurt pas qui garde assez de sève pour communiquer la vie à d'autres.

N'oublions pas ensuite que, par la France, l'Œuvre de la Propagation de la Foi s'est répandue dans le monde entier, et qu'ainsi notre patrie a sa part de mérite dans les contributions de l'univers catholique.

Pour ce budget de la charité apostolique, la France a tenu longtemps le premier rang, tant elle prodiguait son or pour étendre le règne de Dieu. Et si actuellement elle n'occupe plus que le deuxième ou le troisième rang, il ne faut pas perdre de vue toutes les circonstances qui ont singulièrement augmenté

chez nous les charges des catholiques et diminué les ressources nationales.

Pour toutes ces raisons, il nous est permis de voir dans la Propagation de la Foi une égide en même temps que la rançon de nos fautes.

Aimez-la donc, cette Œuvre, m. f. ; éclairés sur sa grandeur et son rôle, faites-lui dans vos sacrifices la part de choix qu'elle mérite ; à la gloire de lui avoir donné le jour, ajoutez celle de la favoriser par votre adhésion. Vous serez ainsi vous-mêmes des sauveurs, vous deviendrez les auxiliaires des hérauts de la Bonne Nouvelle; avec eux et par eux vous servirez l'Eglise et la France. Ainsi soit-il.

La Sainte Enfance

SON EXCELLENCE ET SES AVANTAGES

Mes frères,

Nul de vous n'ignore le triste sort réservé en Chine à l'enfant nouveau-né, et cela en dépit d'une civilisation si vantée. Un noble cœur, celui d'un Français, d'un évêque, Mgr de Forbin-Janson, s'est ému à cette pensée ; il a poussé aux quatre coins du monde la plainte angoissée de Jérémie : « Mon cœur s'est répandu par terre à la vue des défaillances des enfants à la mamelle, abandonnés sur les places publiques. » Et aussitôt le saint prélat prit la résolution de consacrer ses efforts à procurer à ces infortunés enfants le pain nécessaire à la vie du corps, et à leur âme le bien plus précieux encore de la grâce. Son appel, il le fit retentir d'abord en Belgique, en France. Tel fut l'empressement avec lequel fut accueillie l'idée d'une *Œuvre de la Sainte Enfance*, que l'Œuvre fut aussitôt fondée.

Puisque c'est elle qui nous rassemble aujourd'hui, c'est d'elle que je vous entretiendrai en vous disant son excellence et ses avantages. Puissé-je en faire grandir en vous l'estime et l'amour !

I. — *Son excellence*

Considérée dans son but, dans ses résultats, dans ses moyens, l'Œuvre de la Sainte Enfance s'est révélée excellente.

1. — Le but, c'est celui-là même du christianisme, celui que Jésus-Christ s'est proposé en se faisant homme : le salut des âmes. Les grands mots d'*humanité*, de *civilisation*, c'est sur la bannière de la Sainte Enfance qu'il faut les écrire au-dessous de celui de *Religion* dont ils sont les fruits ; car vos jeunes enfants sont vraiment des bienfaiteurs de l'humanité, des civilisateurs, en même temps que des apôtres. Au moyen de leurs aumônes, soutenus par leur prière, les missionnaires, les religieux et les religieuses s'en vont dans les régions lointaines racheter, en leur nom, des milliers de petits enfants voués à une mort certaine ; ils bâtissent des écoles où ces enfants reçoivent, avec le pain du corps, le pain de l'intelligence et du cœur et se préparent à devenir des hommes honorables et utiles.

Bienfaiteurs de l'humanité, les associés de la Sainte Enfance sont aussi des apôtres. Ne sont-ce pas leurs offrandes qui permettent aux missionnaires et à leurs auxiliaires, après avoir racheté les enfants abandonnés, victimes de la barbarie, de leur conférer le saint baptême, d'en faire des enfants de Dieu, s'ils sont en danger de mort, de les instruire de la religion chrétienne, afin qu'ils appartiennent à l'Eglise de Jésus-Christ ? Qui pourrait dire combien d'élus doivent à cette Œuvre bénie de jouir du bonheur éternel ? Cette seule considération devrait suffire pour que les parents chrétiens fassent enrôler leurs enfants dans cette sainte et pacifique croisade.

L'Eglise ne profite pas seule de ce bienfait ; la civilisation elle-même en recueille les fruits. Si chaque année voit s'accroître le nombre des infidèles gagnés à la foi du Christ, il est permis d'espérer qu'un jour la Chine qui, depuis tant de siècles, est ensevelie dans les ténèbres de l'idolâtrie, ouvrira enfin les yeux à la radieuse lumière de la vraie liberté et de la vraie civilisation. Car, c'est bien notre sainte religion qui a brisé les idoles antiques aux pieds desquelles s'avilissait le vieux monde païen, qui a fait tomber les fers des mains de tout un peuple d'esclaves, qui a dompté la férocité des hordes barbares, qui a mis en honneur les vertus de l'Evangile. Procurer aux missionnaires des subsides pour l'évangélisation de ces contrées, c'est participer à leur apostolat.

Voyez les résultats. L'Œuvre de la Sainte Enfance était à peine fondée que son action bienfaisante se faisait sentir ; et depuis, les *Annales* attestent chaque année sa merveilleuse prospérité. Les faits sont là et parlent éloquemment. Une centaine de missions sont annuellement secourues, des orphelinats, des écoles s'élèvent sur tous les points du globe, où on apprend à des milliers d'enfants à connaître, aimer et servir Dieu. On dirait que le divin Rédempteur se plaît à multiplier les ressources même aux heures les plus critiques, comme il fit autrefois des pains dans le désert. Par ces conquêtes du présent, comment ne pas concevoir de grandes espérances pour l'avenir ? Déjà nous avons vu les chrétientés de la Chine fournir à l'Eglise des prêtres et même des évêques indigènes. Ainsi se trouve récompensé le zèle inlassable de notre Saint-Père le Pape.

2. — Et par quels moyens ces résultats extraordinaires sont-ils acquis ? Par les moyens les plus simples et les plus faibles : double caractère qui distingue les œuvres de Dieu de celles des hommes.

Est-il rien de plus simple, rien de plus faible, en effet, que l'organisation de cette Œuvre ? Le fondateur n'a voulu admettre comme membres que les enfants âgés au plus de douze ans. Le nombre s'en trouve donc par là limité, et cependant c'est elle qui fournit le pain du corps et de l'âme aux petits enfants de la Chine. Afin de ne pas en restreindre davantage le recrutement, on a voulu que l'enfant du pauvre pût être inscrit à côté de l'enfant du riche et eût ainsi sa part d'apostolat. C'est pourquoi la contribution des associés est aussi réduite que possible. Elle n'est donc pas le privilège des enfants d'une classe aisée. Et lorsqu'on pense que cette obole mensuelle est, pour un grand nombre de pieux et généreux enfants, l'occasion d'actes relativement héroïques, de privations et de sacrifices, on ne saurait être surpris de la fécondité de l'Œuvre : c'est Dieu qui bénit visiblement ces efforts et ces renoncements par les plus consolants résultats.

Venons maintenant aux avantages de cette Œuvre. Elle vous est utile, mes chers enfants, et elle l'est aussi à vos bons parents.

II. — *Ses avantages*

1. — Je m'imagine l'une d'entre vous, Mesdames, faisant à son enfant ce que j'appellerais le Caté-

chisme de l'Œuvre de la Sainte Enfance. Elle lui apprend, dans ce langage dont elle a le secret, que, tandis que, lui, il a eu l'honneur et le bonheur de devenir par le baptême l'enfant du bon Dieu, de le connaître, de le servir, de l'aimer, d'être appelé à le voir un jour au ciel, il y a des pays lointains où les parents sont assez barbares pour livrer à la mort leurs enfants dès leur naissance. Elle lui dira que des prêtres, des religieuses s'en vont là-bas pour acheter ces enfants aux parents afin de les recueillir, de les élever, de leur parler du bon Dieu et d'en faire des chrétiens ; que l'argent nécessaire, les missionnaires le demandent à tous les enfants baptisés et que plus on leur en envoie, plus ils peuvent sauver de païens, et plus le bon Dieu est content.

Qu'est-ce que cette leçon produit dans l'âme de l'enfant ? Elle y éveille la commisération pour ces petits infidèles et la reconnaissance pour le bon Dieu qui lui a donné, à lui, des parents chrétiens, aimants et dévoués.

La pitié ouvre le cœur de l'enfant à la charité, cette vertu qui porte à secourir nos semblables en détresse, à partager avec eux de notre superflu et parfois même du nécessaire. Elle y fait naître le désir de procurer à ses petits frères — insister sur cette dénomination — ses petits frères de Chine la grâce du baptême, de l'éducation chrétienne, de la communion ; c'est-à-dire, en un mot, le sens de l'apostolat.

Et si, sollicitée par son enfant de lui donner de quoi s'inscrire parmi les Associés de la Sainte Enfance, cette mère lui fait comprendre que le petit Jésus sera bien plus touché de le voir prélever sur ses gâteries la modique somme exigée, ce sera enfin l'esprit de sacrifice au profit de la charité qui résultera de cette leçon maternelle, et avec lui la joie de s'être imposé une privation pour le bon Dieu.

C'est donc une école de vertus chrétiennes que l'Œuvre de la Sainte Enfance. Et ne voyez-vous pas, comme suprême avantage, que le Cœur de Jésus, ému de tels sentiments, réservera en retour à l'enfant de précieuses grâces de salut ?

2. — Mais vous, mères chrétiennes, ne retirerez-vous rien de là pour vous-mêmes ? Gardez-vous de le penser. Vous aurez d'abord le sentiment si doux d'avoir fait du bien à ces jeunes âmes, de les avoir élevées davantage jusqu'à leur Père céleste, de les avoir initiées aux nobles vertus de charité, de zèle, de renoncement, d'avoir causé à Jésus une de ses meilleures joies, et pour le profit spirituel que vos chers enfants en ont remporté, et pour le salut de combien d'âmes qui en doit résulter.

Puis, comment notre bon Sauveur ne sourirait-il pas à vos pieuses exhortations ? Comment ne récompenserait-il pas au centuple, non pas un verre d'eau froide, mais le cordial divin que vous versez dans l'âme de ces petits ?

* *

Oh ! Mesdames, croyez-moi, la meilleure garantie pour vous de bonheur chrétien, personnel et familial, c'est cette éducation apostolique donnée à vos chers enfants ; le moyen le plus efficace de préserver leur corps et leur âme des dangers qui les peuvent menacer, c'est de leur inculquer les sentiments dont je vous parlais à l'instant. Tout ce que vous aurez accompli pour les intérêts de Notre-Seigneur retombera sur eux et sur vous en bénédictions. Et je ne parle pas des protecteurs et intercesseurs qu'eux et vous compterez au ciel en ces âmes nées dans l'infidélité et qui vous devront en partie la possession éternelle de Dieu. Ainsi soit-il.

L'Œuvre des Tabernacles

SES GLOIRES ET SES BESOINS

Congregati sunt et attulerunt ornamenta sacerdotalia, et primitias et decimas.

Ils se réunirent, et ils apportèrent des ornements sacerdotaux, des prémices et des dîmes. (I Mach., III, 49).

Mesdames,

En voyant ici réunies les associées de l'Œuvre des Tabernacles, il me revient en mémoire ces Hébreux fervents qui, parmi les grands intérêts de la nation juive, mirent au premier rang les intérêts de la religion, la gloire de leur temple, vinrent avec des prémices et des dîmes en mains, avisèrent tout d'abord à rebâtir l'autel, à l'orner de ses anciennes richesses, à le pourvoir de nouveaux vases sacrés et de vêtements sacerdotaux, jusqu'à ce que le Dieu d'Israël fût dignement vengé des outrages de ses ennemis.

C'est bien là, en effet, ce que se propose votre Œuvre. Vous aussi vous vous réunissez en Association religieuse, *congregati sunt ;* parmi vous, les unes concourent à la fin de l'Œuvre par des offrandes prélevées sur leurs revenus, *attulerunt primitias ;* d'autres fournissent la contribution active de leur travail, *et decimas,* afin de rehausser le culte de Dieu, *attulerunt ornamenta sacerdotalia.* Vous êtes donc les servantes, les bienfaitrices, les ouvrières du Saint-Sacrement : ce sont là les gloires, les droits et les résultats de votre Œuvre.

I. — *Ses gloires*

Grandes, nobles, glorieuses sont dans l'Eglise les œuvres multiples qui ont pour objet le Corps mystique de Jésus-Christ, les âmes en qui on lui donne le pain, les vêtements, les consolations, le soulagement, l'instruction. Combien plus grande, noble, généreuse, celle qui se propose l'honneur du Corps réel du Christ, sa personne sacramentelle, et qui, à l'exemple de Madeleine, verse sur sa tête, sur ses pieds divins le parfum de la charité !

La plus honorable fonction n'est-elle pas celle qui s'exerce sur la personne même du divin Maître, comme ces charges que remplissent auprès des empereurs et des rois les personnages attachés à leur service ? Aussi Jésus a dit que ceux qui le serviraient lui-même seraient honorés par son Père : « *Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum Pater meus.* » (Jo., XII, 26). Eh bien ! après les sublimes fonctions du sacerdoce envers la personne sacrée du Sauveur, je n'en trouve pas de plus augustes que les vôtres.

Nous, les prêtres, nous produisons Jésus-Christ sur l'autel ; par votre Œuvre, vous le logez, le meublez, l'entretenez ainsi que le faisaient à Nazareth Marie et Joseph. — Si l'autel est une crèche, vous y venez comme les pasteurs porter vos provisions de langes et de vêtements sacrés. — Si le temple est un nouveau Béthanie, vous y remplissez le ministère des services invisibles, les dévouements assidus de Marthe, et sans crainte d'avoir à vous entendre dire le *Unum est necessarium* d'alors. — Si le saint sacrifice est la continuation, la reproduction de la Passion du Sauveur, vous êtes ce groupe de pieuses femmes qui le

suivaient émues de compassion ; nouvelles Véroniques, vous lui offrez les linges sacrés où ses sueurs, ses larmes et son sang laisseront leur empreinte consacrée. — Si le sanctuaire est un tombeau auprès duquel veillent de fervents adorateurs, vous façonnez le suaire et le linceul qui doivent envelopper le Corps adorable de l'Homme-Dieu.

Après le sacerdoce, rien ne touche donc de si près le divin Prisonnier que votre Œuvre. Y contribuer, c'est accomplir l'œuvre des Mages qui, avec le parfum de l'amour, offrirent au Roi des rois les richesses de leur pays ; c'est reprendre celle des princes chrétiens, rois et empereurs, qui prodiguaient leurs dons pour rehausser le culte du Dieu-Hostie ; celle des reines qui pétrissaient de leurs mains la future substance de l'Eucharistie.

Ainsi, revêtir d'éclat les résidences de Dieu parmi les hommes, honorer le Christ vivant à l'autel en lui donnant toute splendeur possible, le parer aux jours de ses fêtes, telle est la gloire de votre Œuvre qui lui mérite toute notre considération.

Mais pour répondre à sa destination, elle a besoin de ressources en rapport avec sa fin.

II. — *Il faut l'aider*

Dieu a voulu que parmi nous les grands honneurs imposent de grandes charges : c'est même ce mot *charges* qui désigne d'ordinaire les titres honorifiques. Je vous rappelais, il n'y a qu'un instant, que les souverains catholiques ont jadis somptueusement doté l'Eglise et ses sanctuaires. De même, les peuples ont de tout temps, d'une manière ou d'une autre, assisté de leurs deniers les multiples obligations du sacerdoce. Les fidèles de nos jours doivent pareillement soutenir de leurs offrandes les grandes œuvres catholiques qui sont comme un prolongement de la mission de l'Eglise et du prêtre. Et ce devoir est devenu plus nécessaire encore chez nous depuis que l'Etat a supprimé les subsides qu'il leur accordait autrefois.

Parmi ces œuvres, la vôtre a des droits aux répartitions de votre charité. Lui venir en aide, c'est obliger à la fois Jésus-Christ, le pauvre, et le prêtre lui-même.

1° C'est *obliger Jésus-Christ*. Celui qui a façonné l'univers avec toutes ses splendeurs pour en faire le palais de l'homme ; le Dieu qui abrite la terre de sa voûte étoilée, qui l'inonde de lumière et la parsème de fleurs aux couleurs les plus luxuriantes et les plus variées ; le Dieu qui donne aux prairies leur verdure, aux fleuves leur lit, aux océans leur immensité, aux montagnes leur majesté, aux insectes et aux plantes leur éclat, aux animaux leur parure ; ce Dieu descendu du trône de sa puissance pour s'asseoir au milieu de nous sur le trône de son amour, le Dieu de l'Eucharistie, Jésus-Christ voit trop souvent son culte dépourvu de dignité : églises délabrées, autels vermoulus, linges usés, vêtements sacerdotaux décolorés et élimés.

Et cela, tandis que l'on épuise les ressources de l'industrie et des arts à s'environner de faste, à s'accorder tout luxe, tout confort, toutes commodités !

Par bonheur, votre Œuvre a vu Jésus dans le déshonneur de ses temples déshérités ; elle a pris à cœur l'embellissement et l'ornementation des sanctuaires du Christ ; elle n'a pu souffrir le dénuement du Roi des rois sous ses chétives apparences sacramentelles. Elle a résolu de relever la Majesté divine, d'entretenir au village comme à la ville la gloire du trône eucharistique ; et c'est d'abord pour cela qu'elle demande aux fidèles leur contribution, comme le complément du sacrifice que l'on offre au Seigneur en tout lieu. Vous vous élevez ainsi contre l'hypocrite et avare réflexion de Judas devant le geste de Madeleine : « A quoi bon cette perte ? » (Mt., XXVI, 8) ; et si Jésus a déclaré qu' « il y aurait toujours des pauvres parmi nous », vous ne voulez pas que lui, le Dieu d'amour, soit un de ceux-là dans ses temples ; vous vous employez à procurer à son culte non seulement le nécessaire, mais même, si possible, le superflu, la richesse, la splendeur.

2° C'est *obliger le pauvre*. Ah ! le pauvre, l'indigent, l'humble artisan, il est ailleurs dénué, désavantagé ; il habite un misérable logis, où tout respire la privation, à peine pourvu des objets indispensables. A-t-il même toujours un toit pour s'abriter au moins la nuit ? Comprenez qu'ici il veuille se dédommager. Il a le droit, et ce lui est une joie, de venir dans la Maison de son Père des cieux, qui est aussi la maison de tous ; il a le droit, comme ses frères, les heureux de ce monde, de voir son Dieu dans la même gloire et de l'adorer dans le même appareil d'hommages extérieurs ; il a le droit d'admirer, alors même qu'il n'en comprendrait pas le sens, la beauté, la grandeur du culte catholique et d'en goûter le charme. Là, il oublie la distance qui le sépare des riches, devant Dieu il se sent leur égal, il dépose le fardeau de son amertume, il fait taire la voix de l'envie. N'est-ce pas un des grands bienfaits de nos cérémonies saintes, auxquelles vous apportez votre concours éloigné ?

3° C'est enfin *obliger le prêtre lui-même*. Vous savez le prestige qu'exercent et le respect que commandent les habits galonnés ou brodés, les ceinturons et les épaulettes d'or ou d'argent, les panaches ou les chapeaux richement bordés, les écharpes aux plis ondoyants, les uniformes constellés de décorations, en un mot tous ces insignes qui révèlent la vaillance, le mérite, l'autorité, le pouvoir ou simplement une haute charge publique, un mandat du chef de l'Etat.

Eh bien ! nous sommes ainsi faits que ce qui agit sur les sens a son retentissement sur nos facultés intimes : l'intelligence, la volonté, les sentiments, les affections. L'honneur de la religion, le culte du Roi des rois exigent donc aussi des distinctions analogues à celles dont je viens de parler, distinctions qui servent à mieux représenter par les dehors la délégation des ministres de Dieu auprès des fidèles, et qui facilitent l'accomplissement de leur mission. Laissera-t-on le prêtre, lorsqu'il va traiter à l'autel des intérêts du peuple chrétien, porter des ornements défraîchis, rapiécés, presque hors d'usage ? Ne voudra-t-on pas que, à l'instar des prêtres de l'Ancienne Loi, il remplisse les fonctions sacrées honorablement sinon richement paré des vêtements liturgiques ? Ici encore, ce que l'on fait à la personne du pasteur de la plus humble paroisse, c'est à la personne adorable de Jésus-Christ qu'on le fait. (Mt., XXV, 40).

* *

Vous êtes donc, Mesdames, les pieuses ouvrières inspirées par les plus grandes idées, par les plus grands sentiments. Votre travail est donc beau, combien utile et efficace pour le bien des âmes !

Le mérite qui vous en revient est partagé par toutes les âmes dont les largesses vous permettent de vous procurer la matière de vos saintes confections.

Et qui dans cette assemblée ne voudrait s'attirer ainsi la reconnaissance et les bénédictions du Christ Jésus ?

Aussi bien, je ne doute pas que, parcourant les rangs qui se pressent ici, les dames quêteuses ne recueillent abondantes les aumônes que vous serez heureuses, Mesdames, de transformer en objets du culte et qui vaudront à vos bienfaitrices ainsi qu'à vous d'entendre un jour le Dieu-Hostie vous dire : « Venez, les bénies de mon Père ; vous m'avez vêtu dans mon corps sacramentel ; en retour, je veux vous revêtir de ma gloire. » Ainsi soit-il.

POUR PRECHER SUR L'HISTOIRE SAINTE

VI

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU TESTAMENT

« L'Ecriture, a dit Lacordaire, comme une haute montagne qui serait le phare du monde, se partage en deux versants : le versant de l'antiquité et celui des temps modernes ; l'un qui regarde l'occident et l'autre l'orient de l'humanité. »

Rien de plus exact, puisque en effet la première partie de la Bible, réservée alors aux seuls fils d'Abraham, était destinée à préparer le monde ancien à l'avènement de Notre-Seigneur Jésus, tandis que la seconde, immédiatement livrée aux Gentils, forme le code de la Nouvelle Loi.

Ces deux parties du Livre sacré sont désignées sous le nom de « Testament » par certains de leurs auteurs eux-mêmes. Ainsi Moïse, dans l'Exode (XXIV, 7), parle-t-il du « *volumen fœderis* » et S. Paul lui fait écho (II Cor., III, 14) en citant ce « *vetus testamentum* ». Ce mot *testament* signifie à la fois un témoignage, celui de Dieu, et la charte d'une alliance, celle de l'Eternel avec l'humanité.

I

Il s'agit donc de savoir comment se divisent les deux Testaments de la Bible, dont l'un est dit *Ancien*, parce qu'il précédait la venue du Christ, et l'autre *Nouveau*, parce que, publié postérieurement à la mort du Christ, il renferme les principes de la religion messianique.

D'après le Canon promulgué par le saint Concile de Trente, l'Ancien Testament contient soit 44 livres, soit 46, si l'on préfère détacher de l'œuvre de Jérémie les Lamentations et Baruch, que certains ne considèrent que comme un ensemble unique. On comprend facilement que les Lamentations puissent être comptées comme un passage de la prophétie de Jérémie, puisqu'elles sont le travail d'un même écrivain. Quant au Livre de Baruch, si certains commentateurs, surtout parmi les anciens, le joignent à celui de Jérémie, cela tient à ce que le chapitre VI est la lettre de Jérémie sur l'idolâtrie, ce qui a permis de regarder l'ouvrage entier comme un appendice au volume du grand prophète.

Mais que l'on découpe en 44 ou 46 morceaux l'Ancien Testament, il s'agit toujours du même et identique texte ; la divergence ne porte que sur une méthode de numération, de sorte qu'elle n'a aucune importance.

La liste officielle du concile de Trente a été établie en tenant compte soit de l'époque où chaque livre doit avoir été composé, soit du genre de matière qu'il renferme.

En premier lieu, on a placé les livres qui racontent l'histoire du peuple hébreu, sauf les deux livres des Macchabées qui se rapportent à une période plus récente, et ceux qui relatent des événements isolés, comme la vie de Tobie, l'histoire de Judith et d'Esther.

Jadis, il était d'usage de partager l'Ancien Testament en trois catégories : la Loi, les Prophètes et les Hagiographes. De nos jours un autre classement a généralement prévalu : on distingue les Livres historiques, didactiques, et prophétiques, suivant qu'ils racontent des faits passés, ou qu'ils fixent des préceptes, ou qu'ils annoncent des événements à venir. Certains auteurs même ont cru pouvoir créer deux sections dans la classe des ouvrages didactiques, en séparant ceux qui sont plutôt doctrinaux de ceux dont l'apparence est surtout poétique.

Cette classification n'est pas absolument rigoureuse. Parfois les divers éléments se rencontrent dans un même Livre. C'est ainsi que la prophétie connue sous le nom de « Protévangile » est située dans la Genèse, de même que c'est encore dans un livre historique (l'Exode) que se rencontre le Décalogue. Pour placer un ouvrage dans telle ou telle catégorie, on s'est basé non pas sur un élément exclusif, mais sur celui qui y prédominait.

Il nous semble utile de donner, malgré sa longueur, la liste complète des Livres de l'Ancien Testament. En effet, n'y a-t-il pas un grand nombre de chrétiens qui ne connaissent l'antique Bible que d'une façon générale et très vague ? Puis, cette liste constitue le cadre et le programme logique de nos prochaines instructions.

La Bible s'ouvre par le Pentateuque, œuvre historique qui renferme cinq livres : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome. Le récit de la vie du peuple hébreu se poursuit par Josué et les Juges, ces saints personnages qui gouvernèrent Israël au nom de Jehovah. Après l'épisode de Ruth, viennent les six livres retraçant l'histoire des Rois, et dont les deux derniers portent aussi le nom de Paralipomènes. Les textes d'Esdras et de Néhémie racontent la reconstitution de la nation, à partir de la captivité de Babylone. Enfin les deux livres des Macchabées nous conduisent jusqu'au moment où les temps vont être accomplis. Nous avons déjà signalé que Tobie, Judith et Esther racontent des événements particuliers.

A côté de ces livres historiques, viennent les livres poétiques et didactiques : Job, les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, l'Ecclésiastique, le Cantique des Cantiques, la Sagesse et, si l'on veut, les Lamentations.

Et la dernière catégorie se compose des quatre grands prophètes : Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel, et des douze petits prophètes : Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie et Malachie. On les appelle « petits prophètes », non parce que leur œuvre serait moins divine, mais simplement parce qu'elle est de moindre étendue.

La nécessité de grouper chaque livre dans sa catégorie nous a contraint à suivre un ordre quelque peu différent de celui que l'on rencontre habituellement dans les éditions de la Bible ; mais ce détail est sans importance.

II

A l'Ancien Testament, annonciateur du Messie futur, succède le Testament nouveau, celui de l'alliance chrétienne entre Dieu et les hommes. Il comprend 27 livres, que l'on pourrait répartir comme ceux de l'ancienne loi, en ouvrages historiques, didactiques et prophétiques.

Dans la première catégorie, le texte qu'il faut placer d'abord est celui des Actes des Apôtres. Certes, tous les faits relatés par les quatre Evangélistes sont rigoureusement exacts, si bien que leurs ouvrages relèvent, eux aussi, de la section de l'histoire. Mais le but que se proposaient leurs saints auteurs était moins de relater les événements de la vie du Christ que d'exposer sa doctrine d'après sa prédication qu'ils avaient entendue eux-mêmes, et dont ils étaient les témoins les plus autorisés. En outre, S. Jean proclame lui-même que son Evangile ne contient pas la narration de tout ce qui a été accompli par Jésus, et que si on voulait faire une relation complète, un si grand nombre de livres serait nécessaire « que le monde entier ne suffirait pas à les contenir ». Sous cette hyperbole, qui est bien dans le style des Orientaux, le sens est net : Mathieu, Marc, Luc et Jean lui-même ont entendu apporter aux peuples moins une vie de Jésus qu'un résumé de sa doctrine céleste.

Voici maintenant la grande collection des travaux didactiques des apôtres : les Epîtres.

Leur nom latin « *epistola* » signifie, à proprement parler, une lettre. Et de fait ce sont bien des messages que les anciens compagnons du Christ adressaient à leurs fidèles. Mais ces missives se distinguaient des lettres ordinaires par un certain nombre de caractéristiques. D'abord, au lieu d'être envoyées à une seule personne, elles étaient, le plus souvent, destinées soit à une église particulière, soit à toute une population. Cette règle n'est pas absolue : on nous opposerait aussitôt les épîtres à Timothée, à Tite ou à Philémon ; mais, même lorsqu'elles ne s'adressaient directement qu'à un seul personnage, les épîtres canoniques contenaient des enseignements de portée générale, qui intéressent tous les chrétiens.

Puis il est nécessaire de noter que les épîtres, à la différence de nos lettres habituelles, ne traitaient pas d'affaires privées, mais de questions universelles qui se rapportent à la foi. Cela n'exclut pas certaines allusions particulières qui constituent comme des parenthèses dans le corps de l'ouvrage.

Le principal auteur d'Epîtres est S. Paul, qui en a composé quatorze, dont quelques-unes, comme l'épître aux Romains, par exemple, sont de véritables et vastes traités de théologie. Quoique chef suprême de l'Eglise, S. Pierre n'a écrit que deux épîtres : son zèle devait se déployer, en raison de son magistère même, plus par l'action que par la parole. Notons encore trois épîtres de S. Jean, une de S. Jacques, une de S. Jude, et nous aurons parcouru tout cet admirable cycle.

Quant à la partie prophétique du Nouveau Testament, elle ne comporte, à proprement parler, qu'un seul volume : l'Apocalypse de S. Jean, aussi admirable par sa profondeur que délicat à interpréter. Son explication devient d'autant plus difficile qu'un certain nombre d'événements qui y sont annoncés ne sont pas encore réalisés. Or il est beaucoup plus simple de vérifier une prophétie accomplie, à la lueur des faits connus, que de prévoir les détails de ce qui se passera dans un nombre indéterminé d'années.

Mais il ne faudrait pas croire que le caractère prophétique de l'Apocalypse exclue toute autre prédiction dans le livre de l'Alliance nouvelle. Bien loin de là : on glanerait facilement des passages de ce genre soit dans l'Evangile, par exemple, lorsque Jésus annonce le jugement dernier ou la ruine de Jérusalem, soit dans les Epîtres, quand S. Paul parle de la résurrection des morts.

Nous ne pouvons que nous en tenir à ce que nous disions tout à l'heure : dans la classification des Ecritures Saintes, chaque livre est catalogué suivant son caractère dominant, mais il n'y a pas entre eux une opposition absolument tranchée. Leur but, d'ailleurs, les réunit tous dans une unité supérieure, puisque, sans aucune exception, ils ont été inspirés pour concourir à la gloire de Dieu en même temps qu'à l'instruction et à l'édification du genre humain.

* *

Une observation s'impose encore, et celle-ci est commune à l'Ancien et au Nouveau Testament.

Nous sommes accoutumés à lire ces recueils vénérables dans des textes soigneusement découpés en chapitres, en paragraphes et en versets. Il ne faudrait pas s'imaginer que ces séparations ont été établies dès l'origine et sous l'inspiration de l'Esprit-Saint.

On les a faites simplement pour faciliter la lecture, surtout lorsqu'il s'agit de lectures publiques dans les fonctions de la liturgie. Depuis longtemps, dans leurs synagogues, les Juifs répètent des passages ou péricopes de la Bible. L'Eglise, dès ses premiers jours, leur a emprunté cet usage. Mais cela implique la nécessité de marquer, à l'avance, les endroits où doit commencer et s'arrêter le lecteur. Telle est la première origine des divisions introduites dans l'intérieur de chaque ouvrage.

Cette habitude, cependant, ne pouvait se transformer en règle absolue et générale, parce qu'elle était laissée à l'arbitraire des chefs religieux qui dirigeaient chaque groupe particulier de fidèles. Ce n'est que peu à peu, et pour la commodité de l'usage privé, que l'on a établi une division uniforme, dont les avantages sautent aux yeux, puisqu'en facilitant la méditation des textes, ils permettent encore de préciser plus clairement les références.

Mais il était nécessaire de souligner ce détail, afin que nul ne soit amené à confondre les innovations humaines, même les plus louables, avec la pensée même de l'Esprit-Saint.

VII

VALEUR HISTORIQUE DE LA BIBLE

Si on l'examine dans son ensemble, la Bible peut être considérée à la fois comme le Code qui renferme les instructions et la loi divine, et comme l'Histoire la plus authentique des rapports entre l'homme et la divinité.

Sans doute, les divers livres saints sont classés en catégories dont l'une seule porte le nom d'*historique*. Mais à prendre ce terme dans un sens plus large, on peut affirmer qu'il n'est presque aucun livre sacré qui ne soit historique en quelque façon. Presque tous, en effet, contiennent ou des allusions à des événements d'ordre général, ou des

renseignements sur la vie publique et sociale. Ainsi les Psaumes, ainsi les Evangiles. Les prophéties elles-mêmes, l'Apocalypse exceptée, sont devenues des ouvrages historiques, puisque l'avenir qu'elles annonçaient a été réalisé, et que nous sommes à même de le contrôler comme une série de faits passés.

I

On comprend donc qu'il y ait un intérêt considérable à étudier la valeur historique des Saintes Ecritures en général, avant de procéder à une analyse spéciale de chacune de leurs parties.

La première qualité qu'un lecteur est en droit d'exiger d'un ouvrage d'histoire, c'est d'être authentique. Il arrive trop souvent que des gens peu scrupuleux éditent sous des noms supposés des manuscrits fabriqués par eux-mêmes.

Ensuite, chacun tient à l'exactitude, et à juste titre. Si l'on veut se distraire à des fables, on ne manquera jamais de romans, mauvais ou bons. Mais si l'on désire étudier l'histoire, faut-il au moins que l'on soit sûr de ne pas être induit en erreur à cause des caprices, des passions, politiques ou autres, d'un écrivain. Aussi l'un des meilleurs critériums de nos livres modernes est-il sa documentation, c'est-à-dire la liste des références que l'auteur apporte à l'appui de ses dires. Empressons-nous d'ajouter que la mode des références explicites est plutôt moderne, et que l'on ne saurait faire grief aux anciens de l'avoir assez négligée.

Mais il est une autre façon de contrôler l'exactitude des textes : c'est de les confronter avec les autres documents de la même époque. De cette comparaison il se dégage une impression d'ensemble qui permet de parvenir à la connaissance de la vérité, car c'est un principe admis par tous que les éléments véridiques concordent d'une manière générale, tandis que l'on devine souvent l'erreur à sa dissonance d'avec les autres textes contemporains.

L'impartialité s'impose d'elle-même. Peu nous importe de savoir sous quel angle un bon monsieur des temps passés jugeait les luttes et les contradictions de son époque — puisque, hélas ! l'histoire humaine est surtout faite de guerres et de controverses. — Ce qui nous intéresse, c'est de connaître les compétitions telles qu'elles se sont produites et d'en tirer notre appréciation personnelle. Nous tiendrons donc comme suspect tout historien que nous verrons plaider la cause de son parti au lieu de rapporter simplement les faits.

Il va sans dire que, parmi les événements, un triage néanmoins s'impose. Si l'on voulait tout raconter, on se noierait dans les détails, et l'on sait que « le secret d'ennuyer est celui de tout dire. » A cela près, l'histoire devient de plus en plus passionnante à mesure qu'elle nous permet de mieux sonder l'existence, publique et privée, des générations qui nous ont précédés en ce monde.

II

Il s'agit maintenant de savoir si ces règles d'ordre général ont été suivies par les écrivains de la Bible.

1. En premier lieu, l'*authenticité* de leur œuvre ne saurait être mise en doute. D'abord parce que, à ne les considérer que du point de vue humain, ils étaient d'honnêtes gens et des gens fort en vue : le plus souvent, des chefs de peuple dont le moindre geste devait retenir l'attention générale. Il serait inimaginable qu'un vulgaire inconnu ait pu publier le récit de la fuite du peuple hébreu, avec tous les détails que contient le livre de l'Exode, en essayant de se faire passer pour Moïse. Si Moïse lui-même n'eût protesté, le peuple juif entier se serait levé pour lapider le faussaire.

Et cet exemple vaut pour toutes les Ecritures Saintes : les faux prophètes ont souvent subi la peine de leur audace, et tous ont été démasqués. De même, les Eglises des premiers siècles chrétiens ont vite éliminé les textes apocryphes.

Ajoutons que, dès les siècles les plus reculés, la Bible n'a pas seulement été répandue chez les Hébreux, ou, s'il s'agit du Nouveau Testament, chez les néophytes du Messie. Ceux-là, on aurait pu les suspecter d'esprit de secte ou de fabrication de documents dans le but intéressé de la propagande en faveur de leur doctrine. Mais les papyrus des Livres Saints parvenaient aux Gentils, aux païens, aux athées, aux philosophes et aux critiques de la civilisation grecque et romaine, qui n'avaient nulle raison de se gêner pour démontrer leur falsification, et qui ne l'ont pas fait. En l'occurrence, ces témoins-là sont les meilleurs.

2. Tout ce que nous venons de dire devrait être répété à propos de l'*exactitude* impeccable de la Bible. Peut-on penser que les peuples voisins de la Terre Sainte auraient laissé passer sans protestation le récit de victoires imaginaires remportées sur leurs troupes et de nature à les humilier profondément ? Les rhéteurs de l'Hellade n'auraient-ils pas cherché à détruire la doctrine théocratique, s'ils n'avaient pas senti l'inanité de leurs éventuels efforts ? Et, lors des dernières persécutions, les empereurs romains n'auraient-ils pas tenté de ramener les foules à leur mythologie nationale par la démonstration que la Bible n'était qu'un amas de légendes, si ce moyen eût été en leur pouvoir ?

La Bible est vraie parce qu'on ne peut la nier. Elle l'est encore parce qu'elle coïncide avec tous les écrits des historiens contemporains, qui, païens et profanes, racontent des événements que l'on fait cadrer absolument avec elle.

3. Quant à son *impartialité*, la même argumentation garde sa valeur : si elle n'était qu'un pamphlet, elle eût suscité des ripostes.

Mais, en outre, l'Ecriture Sainte a ceci pour elle qu'elle n'a pas été composée par un seul individu. Dieu savait bien ce qu'il faisait lorsqu'il inspirait, à des époques différentes, des personnages différents pour divulguer par fragments successifs sa Révélation, au fur et à mesure des besoins de l'espèce humaine. Un seul auteur, si l'on veut bien, pourrait être rendu suspect. Mais comment supposer que Daniel ait eu les mêmes passions que Moïse ; que Jérémie ait appartenu à la même secte que S. Mathieu ; que S. Paul, d'un caractère indomptable, se soit plié aux vues périmées des écrivains lointains de l'Ancien Testament ?

Il suffit de lire la Bible pour y trouver une continuité de pensée, en dépit des évolutions et des civilisations successives. Tout y part de la même doctrine ; tout y converge vers le même but. Et tout cela, répétons-le, ne constituerait pas une démonstration si le même homme avait rédigé l'œuvre entière ; mais tout cela crée une certitude lorsqu'on s'arrête à réfléchir que ces pages émanent de gens